

Maître Chloé SOULARD, membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 14 rue Lejemptel, 94300 VINCENNES - Tél. : 01 43 74 74 94

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 16 JUIN 2022 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94), au Palais de Justice, Place du Palais, Salle A (ou B), bâtiment Nord,
Rez-de-chaussée, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier **à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)**

dénommé **Résidence L'ORME SAINTE MARIE**

2 à 20 rue Henri Leduc, 35 et 37 rue Henri Janin et 5 rue de la Marne.

Cadastré section AO numéro 491 pour une contenance totale de 01 hectare 09 ares 52 centiares.

Et plus précisément **20 rue Henri Leduc**

LOT 251 : Dans le bâtiment A, au dixième étage, **UN APPARTEMENT** portant le numéro 103
et comprenant selon procès-verbal de description dressé le 1^{er} octobre 2021 par Maître Arnaud MARTINEZ,
Huissier de Justice Associé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) : une entrée, une salle de séjour, trois chambres,
une cuisine, un cabinet d'aisances, une salle de bain, une buanderie, des placards, **un balcon**.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez, hors balcon) : **72,10 m²**

Et les 76/3.301^{èmes} des parties communes particulières au bâtiment A. Et les 76/10.000^{èmes} des parties communes générales.

Consommation énergétique : F - GES : E

Occupation : voir sur place

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires de la Résidence L'ORME SAINTE MARIE, située 2 à 20 rue Henri Leduc et 35 rue Henri Janin à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)**, représenté par son Syndic, la société IMMOBILIER DU GRAND PARIS, par abréviation I.G.P, Société par Actions Simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ÉVRY-COURCOURONNES sous le numéro 509 673 919, dont le siège social est à YERRES (91330) - Résidence du Parc - 48 rue Henri Barbusse, prise en la personne de son Président, Monsieur Cédric LE PROVOST. Ayant pour Avocat Maître Chloé SOULARD, membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 30.000 Euros (Trente mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL

Fait et rédigé à VINCENNES (94), le 20 avril 2022. Signé : Maître Chloé SOULARD.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé,

- A **Maître Chloé SOULARD**, membre de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 14 rue Lejemptel, 94300 VINCENNES, **Tél. : 01 43 74 74 94**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, consultable sur le site

www.akpr.com

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 3 JUIN 2022 de 10 H 30 à 11 H 30